



Municipalité
1610 Châtillens

Châtillens, le 11 octobre 2010

Au Conseil Général de Châtillens

Préavis Municipal No 2010/08
relatif à l'équipement EU/EC des parcelles situées sur la route des Tavernes

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Préambule :

Le propriétaire de la ferme située en zone agricole au n° 17 de la route des Tavernes a demandé à être relié au réseau des eaux usées. La Municipalité a étudié plusieurs variantes afin que cette conduite puisse être utilisée pour l'équipement de futures constructions situées dans cette même zone.

Objet du préavis :

La Municipalité propose de construire un collecteur d'eaux usées et d'eaux claires, permettant d'équiper la parcelle n° 10 en zone village, la ferme susmentionnée, ainsi qu'une grande partie des zones intermédiaires situées en prolongation du village en direction des Tavernes.

Pour répondre à la demande de raccordement, la Municipalité a contacté les propriétaires de la parcelle n° 10, où une surface d'environ 3'000 m² en zone village est actuellement constructible. Etant donné qu'aucun projet concret n'est en cours, nous avons étudié 2 variantes contournant cette parcelle. L'une par le Nord, en longeant le chemin des Moulins, l'autre par le Sud. La variante Sud se révèle plus onéreuse d'environ Fr. 20'000.00, mais permet d'équiper uniquement les terrains situés à l'Est de la route des Tavernes, soit 8'400 m² en zone intermédiaire. La variante Sud permet d'équiper 25'100 m² en zones village et intermédiaire.

En pratique, la réalisation de la variante Nord nous obligerait à entreprendre tôt ou tard la construction de la variante Sud, ce qui cumulerait les coûts sans apporter des avantages supplémentaires.

Par conséquent, la situation proposée est une anticipation sur l'avenir avec des risques limités. L'endroit prévu étant le plus approprié pour les futures constructions individuelles, jumelles, ou habitats groupés. La zone de la Gare étant plutôt envisagée pour des habitats collectifs.

Coûts estimés :

Les soumissions ne sont pas encore établies, les travaux étant prévus dans le courant de l'année 2010. Les montants ci-dessous sont basés sur une estimation de notre bureau technique. L'expérience précédente nous a montré que les soumissions se situaient nettement en dessous.

Objet	Montant travaux	Montant TVA (8%)	Montant Etude et Suivi	Total
Collecteur eaux usées	80'000.00	6'400.00	12'960.00	99'360.00
Collecteur eaux claires	32'000.00	2'560.00	5'184.00	39'744.00
Total	112'000.00	8'960.00	18'144.00	139'104.00

Arrondi à **Fr. 140'000.00**.

Demande :

Considérant les éléments mentionnés ci-dessus, nous vous demandons, Monsieur le Président du Conseil général, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux :

- 1) D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 140'000.00 pour la réalisation des travaux sus-mentionnés.
- 2) De le financer par la bourse communale.
- 3) D'amortir cet investissement par un amortissement annuel de Fr. 5'000.00 à partir de 2011.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Gérald WIST

Raymonde SCHICK

Délégué municipal : M. Pierre-André Massard